LA PRESSE DU MOIS

DE NOVEMBRE 2017

Article DL 20 11 2017

FRONTENEX

Calendrier des pompiers : la campagne commence aujourd'hui

Cette semaine à l'amicale, on réceptionnait les 2 200 calendriers avant d'organiser les tournées de distributions.

C'est une tradition bien ancrée : chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers propose ses calendriers. La tournée débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à la mi-janvier.

« Nous essayons de passer dans chaque foyer et de repasser en cas d'absence ou laisser le calendrier dans la boîte aux lettres, explique Nicolas Raucaz, volontaire au centre. Il y a des habitués qui nous attendent. C'est aussi l'occasion de se présenter et de répondre aux questions. Ce n'est pas une vente. Nous distribuons nos calendriers, libre à chacun de donner ce qu'il peut ».

Les sommes récoltées permettent d'améliorer la vie à la caserne, d'organiser des moments avec les familles pour les remercier de leur engagement.

Afin d'éviter toute fraude, les pompiers sont en tenue officielle. Il suffit de regarder le trombinoscope à l'intérieur du calendrier, où vous pourrez vérifier que vous avez à faire à un vrai pompier. Un trombinoscope, les jours de l'année, mais aussi beaucoup de photos composent ce numéro. « Des photos torse-nu ? Ce sera pour l'année prochaine ! », lance Michaël Cuvex-Micholin, président de l'amicale. En attendant, « ce sont nos manœuvres et interventions de l'année écoulée. On peut voir que nous sommes intervenus sur tout le territoire, jusqu'à Lanslebourg », précise Axelle Champ, avant d'enchaîner sur la nouveauté de cette année, un jeu concours.

À la fin de la tournée, deux personnes seront tirées au sort parmi les reçus et gagneront une formation premiers secours.

C.C-R.

Le CIS Val Tamié recrute des volontaires. Pour avoir plus de renseignements, le centre est ouvert le vendredi à 19 heures.

Article DL du 15/11/2017

FRONTENEX

Plus de 300 curieux sont venus découvrir les collections de stylos, sabliers, cochons..

Marie-France Doyen est sardinopusciphile. Sa passion ? Les boîtes de sardines. Elle en a présenté près de 450, dimanche.

Des stylos, Paul Hayot en a plus de 5 000, aujourd'hui. Il a démarré sa collection en 2011.

Dimanche, se déroulait à la salle polyvalente la 17e bourse aux collections de Syllectomania.

Cette manifestation, entièrement gratuite, a rassemblé de nombreux passionnés. Pour leur plus grand plaisir, de nombreux collectionneurs ont exposé leurs trésors. Des collections toutes plus originales et insolites les unes que les autres.

C'est également une bourse d'exposition et d'échange. Elle regroupe une quarantaine d'exposants issus de l'association et d'un nombre toujours aussi important de participants extérieurs. Comme Marie-France et Jacky Doyen en provenance de Chartres, collectionneurs de boîtes de sardines (sardinopusciphiles). Ils ont commencé leurs collections en 2010 et totalisent à ce jour environ plus de 450 pièces. Ils sont également demandés sur de nombreux salons pour faire découvrir leur collection.

Paul Hayot, qui vient de Haute-Saône, est collectionneur de stylos divers. Il a commencé sa collection en 2011 et totalise à ce jour plus de 5 000 pièces aussi bien en plastique qu'en acier. Il récupère ces stylos dans les entreprises, les commerces...

Parmi les nombreuses autres collections, les visiteurs ont pu observer des chapeaux de paille, des soldats Kinder, des cochons et des chouettes, des balances Roberval, des monnaies du monde, des clés USB, des sabliers...

Cette année a aussi été marquée par une exposition exceptionnelle sur les 50 ans des Jeux olympiques de Grenoble et les 25 ans de ceux d'Albertville.

Les membres de l'association Syllectomania ont été très heureux du déroulement de cette journée car malgré le mauvais temps, il y a eu plus de 300 visiteurs.

S.S.

Des collections toutes plus originales et insolites les unes que les autres étaient présentées ce dimanche, comme celle d'Henri Simon qui se passionne pour les boîtes et produits dérivés "Vache qui rit".

Avez-vous l'âme d'un collectionneur ? A Syllectomania, c'est sûr !

A Frontenex, dimanche 12 novembre, l'association Syllectomania tenait sa 17e Bourse aux collections. Une occasion de plus de côtoyer des collectionneurs, absolus passionnés d'objets tous plus insolites les uns que les autres. Rencontre avec certains.

FRONTENEX

Dimanche 12 novembre, se tenait à Frontenex la 17e édition de la Bourse aux Collections de l'association Syllectomania. Véritable bourse d'exposition et d'échange pour collectionneurs avertis ou non, l'événement attire beaucoup les curieux, ravis de découvrir des collections souvent insolites et surtout d'échanger avec les collectionneurs aux profils bien différents chacun. Novices, véritables puits de science, accumulateurs acharnés ou simples amoureux d'un objet, chacun gère sa collection de façon différente.

E. L.

Collectionner, une maladie contagieuse

A Pont-de-Claix, se tient le plus grand salon de collectionneurs de la région Rhône-Alpes
100 exposants sélectionnés chaque année. Une dizaine de nouveaux par an
Sur un jour et demi, jusqu'à 1400 visiteurs : 50% collectionneurs et 50% curieux

Tout ce qui tourne autour de la bière

Pierre 56 ans : *« J'ai dû commencer à 16 ou 17 ans, parce que même si j'en bois peu, j'aime la bière. J'ai évolué, car avant, je gardais toutes les bouteilles, mais quand ça a pris trop de place, je n'ai conservé que les étiquettes. Puis j'ai ajouté les tôles, les miroirs, les sous bock (uniquement ceux des brasseries où je me rends). Aujourd'hui, j'ai 2 000 verres, dont certains très rares datant des années 40, émaillés. J'ai aussi 5 000 étiquettes, 200 ou 300 tôles et miroirs… tout est référencé sur ordinateur. Cela me prend 20 m3. J'ai fait une nouvelle pièce chez moi, juste pour ma collection. Il y a tellement de choses ! Pour gérer mon budget, j'achète des choses qui vont intéresser les collectionneurs et je les revends, ce qui me permet de me faire un petit pécule sans entamer le budget familial. Je sais dire non à une pièce trop chère tout comme dire non à un verre vendu 2 euros, si j'estime sa valeur à 50 centimes. Chez nous, la collectionnite est contagieuse puisque mon fils a aussi été collectionneur ».*

Manu, sabulométrophile depuis 12 ans

« Je n'ai jamais compté, mais je dois avoisiner les 300 sabliers. Ce qui m'a fait commencer cette collection, c'est l'esthétique. Le premier fut un coup de cœur sur un salon, en fait c'était une série de 4 en résine. Avant tout, je suis attiré par la couleur du sable, le modèle, la beauté. Par exemple, j'ai plein de sabliers simples en bois qui ne me plaisent pas, mais que je garde pour compléter ma collection, je les expose peu. L'avantage c'est que ça ne me prend pas de place. J'arrive à tout ranger dans une seule boîte de rangement plastique, vu que je les entasse les uns sur les autres sans emballage particulier. Et je n'y dépense pas des fortunes non plus.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, un collectionneur ce n'est pas de l'argent, c'est avant tout du temps et de la recherche. Ce n'est pas parce qu'une pièce est belle et rare qu'elle vaut forcément de l'argent. Sa valeur, elle l'a pour le collectionneur surtout ». Mais ce n'est pas la seule collection de Manu, il possède aussi plus de 800 cravates avec motifs de dessins animés.

Henri, 60 ans, collectionneur de Vache qui Rit

Henri 60 ans : *« Cela fait 8 ans que j'accumule tout ce que je trouve sur la Vache qui Rit. Au départ, je collectionne les étiquettes de fromage. J'en possède 5 000, j'ai fait pratiquement le tour. Au total, j'ai déjà plus de 300 pièces. Je n'ai pas pu tout exposer ici. Ça représente un véritable budget, mais je me suis limité parce que vous avez certaines pièces comme des tôles émaillées qui coûtent jusqu'à 3 500 euros. Moi, je n'ai pas les moyens, quand je mets 50 ou 60 euros, c'est déjà un énorme budget, c'est exceptionnel. Ma plus belle pièce est une boîte en carton qui date de 1955 dans laquelle on découpe la tête du Général de Gaule, j'ai aussi une boîte issue d'une collection limitée à 408 exemplaires dans le monde. Je suis un collectionneur averti, j'ai 5 collections. Ça prend beaucoup de temps, c'est beaucoup de brocantes, de salons, de recherches sur internet ».*

Marie-France collectionne les boîtes de sardines

Marie-France, 64 ans : *« Il y a longtemps que j'ai les boîtes. Je les gardais à la maison, mais sans les exposer. A la base, ce sont des souvenirs de vacances. La première que j'ai gardée, j'avais 20 ans. Chaque boîte vient d'un lieu connu où j'ai passé des vacances. J'en possède entre 450 et 500, à 3 ou 5 euros la boîte, cela commence à faire cher. La plupart sont mangées, mais je n'arrive plus à suivre vu que l'on m'en donne beaucoup. Dernièrement, j'ai acquis un livre spécialisé sur les boîtes de sardines, cela va me permettre de mieux cerner certaines et d'en apprendre plus sur leur mode de fabrication. Je collectionne aussi les étiquettes de fromage et les boîtes de Ricorée, les pots de yaourts… tout cela prend beaucoup de place, mais désormais, les enfants étant partis, on a la place dans leurs chambres ».*

Collection des distributeurs de serviettes en papier

« Je suis une novice, cela ne fait que 4 ans que je collectionne. Pourtant mon mari est collectionneur depuis très longtemps lui. Je ne possède qu'une centaine de distributeurs, ce qui est peu. J'en trouve au Portugal, en Espagne, en Italie mais on vient de me dire qu'il faut que j'aille en Belgique pour en trouver : C'est bien de collectionner, ça fait voyager ! Je ne les expose pas chez moi, je les range soigneusement dans des cartons entouré de papier bulle. C'est une collection peu couteuse, comme ce sont des objets publicitaires, souvent on me les donne et sinon je les achète pour 2 ou 3 euros. Du coup aucun budget alloué. J'aime bien faire les salons car on rencontre plein de gens et obtient plein d'informations. Ma collection n'a pas de nom, ce n'est pas faute d'avoir cherché mais s'il existe un nom pour le collectionneur de serviette, je n'en ai pas trouvé pour le collectionneur de distributeurs de serviettes ».

DL du 9/11/17

FRONTENEX

Mise en place du double service au restaurant scolaire

Afin d'améliorer la qualité de la prestation offerte aux enfants, le conseil municipal a décidé de mettre en place un second service au restaurant scolaire.

En effet, la hausse constante des effectifs depuis deux ans a engendré des conditions pratiques et acoustiques parfois difficiles pour les élèves.

Depuis lundi, deux groupes mangent en décalé, ce qui permet d'avoir un accueil plus réduit dans la salle de restauration, mais également d'offrir, en parallèle, un vrai moment de détente et d'animation pendant le repas.

La mise en place de ce système a nécessité le recrutement d'un agent d'animation, par le biais d'une mise à disposition par Arlysère, Claire Gaudichon. Celle-ci était déjà en poste à Frontenex pour les autres activités périscolaires.

Les enfants mangent avec les agents : Sandrine Bugnon, Claire Gaudichon, Erminia Antunes, Sophie Delporte et Françoise Chamiot-Maitral.

DL du 9/11/17

FRONTENEX

La deuxième partie du stade éclairée

→ L'éclairage de la deuxième partie du stade de Frontenex, très attendu par les clubs de football de l'AS Frontenex et de l'AS Haute Combe de Savoie pour leurs entraînements hebdomadaires, a été finalisé en fin de semaine dernière. Les travaux de génie civil ont été réalisés en régie par les agents techniques d'Arlysère et les travaux électriques et de pose des mâts par l'entreprise Capogna.

Article du Dauphiné Libéré du 07 novembre 2017

ARLYSÈRE | Le transfert de la compétence eau a été décidé en juillet dernier

« Il n'y aura que des perdants »

Le sentiment n'est pas à la fronde mais au dialogue dans la vigilance. Pourtant plusieurs communes refusent le transfert de la compétence eau, décidé par la communauté d'agglomération Arlysère, le 20 juillet dernier.

À Queige (dont le délégué, Raymond Combaz, avait été le seul à voter contre), la décision a été prise à l'unanimité, après deux débats préalables. « Prendre cette compétence a des avantages et des inconvénients : ça mérite un débat qui n'a jamais eu lieu, pour savoir si c'est bien ou pas pour les 39 communes », argumente le maire, Édouard Meunier, qui dénonce une « décision technique et comptable prise dans la précipitation. »

Plusieurs communes craignent un impact sur la réactivité pour les travaux et sur les tarifs. Photo le DL

« À aller trop vite, on va au-devant de graves problèmes »

Si l'échéance fixée par la loi NOTRe pour l'eau est le 1er janvier 2020, c'est dès le 1er janvier prochain pour l'assainissement. « Seule la communauté de communes du Beaufortain avait les deux en régie directe. Rien n'oblige à prendre cette compétence maintenant. Si on le fait, il faut l'organiser. À aller trop vite, on va au-devant de graves problèmes. »

Une étude préalable a bien été menée, mais elle ne trouve pas grâce aux yeux du maire queigerain : « l'étude, hâtive (c'est la somme des différents plans pluriannuels d'investissements) montre qu'il n'y a "que" 23 M€ d'investissement à faire pour 39 communes, sur 7 ans ! On est loin de la réalité : dans les petites communes, des travaux sont différés, faute de moyens, et il y aura des tas d'investissements (ne seraient-ce que les mises aux normes) qui ne sont pas chiffrés. Les soi-disant petites économies d'échelle ne vont pas peser lourd. La gestion sera sans doute plus professionnelle, mais on sera moins réactifs pour les réparations d'urgence, surtout avec la fin du bénévolat des élus dans les petites communes. » Sans parler de la perte de proximité pour la connaissance des réseaux ou de l'arrivée éventuelle de gros opérateurs, avec des préoccupations très différentes d'une commune à l'autre.

L'élu beaufortain craint aussi l'impact sur les tarifs pour les usagers. « Alors qu'aujourd'hui l'écart va de un à trois, Arlysère n'a jamais évoqué la question : j'ai découvert dans le compte rendu du conseil municipal d'Ugine dans le *DL* qu'il y aura trois zones de tarification (Beaufortain, Val d'Arly et les ex-CCHCS et CoRAL), avec une harmonisation sur 12 ans ! »

Seule Arlysère a la clef

À Queige (où la gestion de l'eau est en régie directe), comme dans les autres petites communes qui défient Arlysère, on sait pertinemment que, faute du moindre recours, c'est le combat du pot de terre contre le pot de fer. Pour invalider la décision de la communauté d'agglomération, il faut que "la moitié des communes représentant les deux tiers de la population ou la moitié de la population représentant les deux tiers des communes" se prononcent contre ce transfert de compétence. Impossible compte tenu du "poids démographique" d'Albertville et Ugine.

Seule Arlysère a la clef dans cette histoire, alors quelques petites communes demandent à l'agglomération de revoir sa délibération. « Pour respecter la volonté de communes qui ne s'estiment pas prêtes et leur permettre d'attendre l'échéance du 1er janvier 2020. Celles qui veulent y vont ! Mais depuis début octobre, je n'ai eu aucune réponse. Quel mépris ! », conclut le maire de Queige. « On a deux ans pour définir les points de convergence. Un transfert de compétence sur un sujet aussi sensible, ça se prépare. Sinon, il n'y aura que des perdants... »

Jean-François CASANOVA

LA PHRASE

« On se fait imposer des décisions qui vont à l'encontre de petites communes. Comme Paris impose des décisions non-partagées et contraire à notre intérêt de territoire. »

Édouard Meunier maire de Queige

Cléry et Montailleur aussi trouvent le transfert de compétence précipité

Deux autres communes ont aussi voté contre.

À **Cléry** (où la gestion de l'eau est confiée au syndicat du Fayet), le maire, Frédéric Palluel-Lafleur, trouve cette décision précipitée. « Nous ne sommes pas contre le principe, mais il n'y a aucune urgence : pourquoi ne pas prendre le temps pour s'organiser, pour terminer les travaux en cours ? Quand on crée une structure plus grosse, elle doit s'accompagner d'un schéma directeur et se laisser le temps de réorganiser le service. Là, il n'y a pas eu de réflexion globale : on va additionner les travaux. »

À **Montailleur** (où l'eau est en régie communale), le conseil a refusé, mais le maire, Jean-Claude Sibuet-Becquet, et une adjointe, étaient favorables. « Le conseil craint que nous perdions pied, qu'il n'y ait pas beaucoup de réactivité et des augmentations de coût importantes. Les exemples de mutualisation montrent qu'elle n'apporte pas beaucoup à ce niveau-là. » Le maire ne cache pas qu'il était aussi réticent au départ. « Notre régie communale a des coûts de fonctionnement bas et permet de maîtriser nos investissements. Malheureusement, la loi NOTRe nous l'impose, avec le transfert de l'assainissement. Il est logique ne pas dissocier l'eau : ce sont les mêmes personnels et le dénominateur commun, c'est le mètre cube d'eau consommé. »

Il déplore quand même un transfert précipité : « on prend la décision, sans savoir vraiment combien ça va coûter. Nous n'avons pas assez travaillé le sujet. Est-ce que cela ne va pas contribuer à l'augmentation des coûts ? » Autre point qui inquiète à Montailleur, les interventions sur le réseau : « dans un premier temps, la commune va garder cette tâche, qui nous sera rétribuée. À terme, une fois un réel transfert, on ne pourra pas se permettre d'attendre une semaine avant d'agir sur un problème. Je crains qu'on ne confie ça à des privés. » Et les coûts s'en ressentiront.

La décision de Cléry au sujet de son eau symbolise aussi l'inquiétude de beaucoup de communes rurales en France. Photo le DL/J.F.C.

Au niveau national aussi, l'eau fait des vagues...

Il n'y a pas qu'au sein d'Arlysère que ce sujet sur l'eau fait couler beaucoup... d'encre. Dans nombre de départements et de structures, on dénonce une décision précipitée, réclamant de faire marche arrière sur la loi NOTRe.

Les maires ruraux de France

Début octobre, le congrès des maires ruraux de France a adopté une motion à l'unanimité, "demandant d'inscrire au plus vite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi relative au maintien des compétences eau et assainissement dans les compétences optionnelles des communautés de communes et d'agglomération". Son président, Vanik Berberian, dénonce « une vision dogmatique et technocratique. Cette intercommunalité tourne le dos à l'intercommunalité choisie, qui respecte le sens de responsabilité des élus. »

D'autant que jeudi 12 octobre, l'examen de la proposition de loi votée par le Sénat, visant à ne pas rendre systématique ce transfert, a été renvoyé en commission à l'Assemblée nationale, pour des raisons purement politiciennes. « Le climat de confiance fortement dégradé entre les collectivités et l'État n'avait pas besoin de cela », conclut le président de l'AMRF.

Les élus de la montagne

Le 20 octobre, en congrès, l'Association nationale des élus de la montagne a pris la même motion. L'Anem demandant au gouvernement " de donner un avis favorable au maintien [illegible] optionnelle ou d'adapter la loi NOTRe en permettant aux communes de montagne de conserver cette compétence, en application de la loi montagne".

Dans les Hautes Alpes

Dans les Hautes Alpes, Pascale Boyer, députée, a rencontré une trentaine de maires et d'élus la semaine passée. « La majorité parlementaire n'a pas pris en compte la spécificité des territoires ruraux. Elle raisonne en termes de métrorations », déplorait-elle. Là aussi, il est question de la liberté d'un choix "optionnel" pour leur collectivité de conserver la gestion de l'eau ou d'intégrer une gouvernance intercommunale. « La gestion communale de l'eau, c'est un élément d'identité », a insisté Jean-Michel Arnaud, maire de Tallard. Les édiles craignant une "usine à gaz" et l'explosion des tarifs. « Le renvoi de la proposition de loi du Sénat en commission est un risque objectif d'enlisement »